

## **Feuille d’Avis du district de Courtelary**

**Editions du 30 septembre 2022**

### **Délégations**

Bruno Lemaitre et Raphaël Torreggiani participeront à une séance d’information de La Goule, destinée aux communes, le jeudi 6 octobre au Noirmont. Richard Habegger représentera la commune à l’assemblée des délégués du syndicat des sapeurs-pompiers d’Erguël, le mercredi 12 octobre à St-Imier. Bruno Lemaitre participera à la séance d’information à propos du projet Agriteos SA – Centre de bio-méthanisation, le mardi 18 octobre à La Chaux-de-Fonds.

### **Déchets carnés**

Vous trouverez, dans les avis officiels de ce même journal, une information importante concernant l’ouverture du centre de déchets carnés de Montmollin. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

### **Combe-Grède**

Le sentier sera déséquipé le samedi 29 octobre prochain. Cela signifie que son infrastructure de sécurité (barrières et mains courantes) sera démontée pour lui épargner des dégâts potentiels générés par les conditions hivernales. Durant cette période, le sentier peut être extrêmement dangereux, voire impraticable. Pour des raisons évidentes de sécurité, l’itinéraire de randonnée pédestre de la Combe Grède est fermé dès le démontage et jusqu’au remontage de l’infrastructure de sécurité. Toute personne qui empruntera le sentier durant cette période le fera sous sa propre responsabilité et à ses risques et périls. En cas d’accident, la commune de Villeret décline toute responsabilité. L’exécutif profite de remercier vivement tous les bénévoles qui entretiennent ce magnifique itinéraire pédestre avec professionnalisme.

### **Promotions civiques**

Les exécutifs des communes de Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, et La Ferrière se sont prononcés favorablement à l’organisation de la Cérémonie des promotions civiques, nouveau citoyens 2022. Cette dernière est agendée au vendredi 4 novembre prochain à Sonvilier. Dix jeunes filles et jeunes gens de Villeret ont reçu une invitation à y participer.

Villeret, le 27 septembre 2022

Le Conseil municipal